

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Acheteur

État – Ministères de l'Aménagement des Territoires et de la Transition Écologique

Représentant de l'acheteur (RA)

Monsieur le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, Préfet de la zone de défense et de sécurité sud-ouest, Préfet de la Gironde par décret du 11 janvier 2023

Objet du marché

Etude de diagnostic pour le rétablissement des continuités écologiques sur RRN de la région Nouvelle-Aquitaine et pour partie de la région Centre-Val de Loire

PRÉAMBULE

Les définitions de prix qui suivent s'entendent, sauf indication contraire dûment spécifiée dans le libellé, pour l'ensemble des prestations visées au cahier des clauses Techniques particulière (CCTP) et aux documents éventuels qui lui sont annexés, et comprennent en particulier :

- les charges financières du titulaire, de ses co-traitants et sous-traitants, avec entre autres :
 - les dépenses de salaire, allocations et charges de personnel ;
 - les charges de fonctionnement, d'entretien et d'amortissement des matériels et véhicules utilisés ;
 - les frais généraux ainsi que les charges, impôts et taxes de toutes natures ;
 - les charges directement ou indirectement liées à l'exécution du marché (pilotage, encadrement, organisation, planification, études diverses, déplacements, protection des travailleurs, assurances, etc.) ;
- les déplacements et frais de correspondance du titulaire rendus nécessaires par l'exécution du marché ;
- les frais découlant de la mise en œuvre de la démarche qualité ;
- la remise des documents visés au CCTP ;
- la recherche et l'obtention de tous les documents nécessaires aux restitutions demandées au titre du marché ;
- pour ce qui concerne les réunions et présentations :
 - l'ensemble des frais relatifs aux déplacements et aux temps passés ;
 - l'élaboration de tous les documents nécessaires à une bonne présentation ;
 - les moyens matériels à mettre en œuvre pour une présentation dynamique (matériels de projection, etc.) ;
 - les consommables à remettre aux participants (supports de présentation, etc.).

Toutes les prestations nécessaires à la réalisation du marché sont réputées rémunérées par les prix de la présente liste des Prix. En aucun cas le titulaire ne pourra se prévaloir du fait qu'une prestation prévue par le contrat ne fait pas l'objet d'un prix la décrivant spécifiquement.

N° des prix	Désignation des prestations et prix HT en toutes lettres	Quantité	Prix en € HT en chiffres
1	Tranche Ferme : Prédiagnostic, hiérarchisation des secteurs à forts enjeux et programme de diagnostics locaux (étapes 1, 2 et 3)		
	Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des prestations décrites aux articles 1.2 (étapes 1 à 3), 2.2 et 2.3 du CCTP, et nécessaires pour produire : • le rapport intermédiaire du pré-diagnostic d'identification des secteurs de conflits ; • le questionnaire et le guide d'entretien ; • le rapport intermédiaire proposant une hiérarchisation et une priorisation des secteurs à forts enjeux ; • le programme de diagnostics locaux. Ce prix intègre l'ensemble des reprises, quelque soit leur quantité, nécessaires suite aux itérations avec la DREAL NA et ses partenaires (DIRA, DIRCO et DREAL / SPN). Il comprend également la participation aux réunions selon les modalités décrites à l'article 3.2 du CCTP. <u>Le forfait :</u> euros (hors taxe)	1	
2	Tranche Optionnelle n°1 : Diagnostics d'un nombre restreint de secteurs à forts enjeux (étape 4)		
	Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des prestations décrites aux articles 1.2 (étape 4), 2.4 et 2.5 du CCTP, et nécessaires pour produire : • la réalisation de 40 diagnostics maximum, y compris les investigations de terrain nécessaires ; • les fiches de diagnostics locaux et une synthèse incluant une première estimation du coût des travaux ; Ce prix intègre l'ensemble des reprises, quelque soit leur quantité, nécessaires suite aux itérations avec la DREAL NA et ses partenaires (DIRA, DIRCO et DREAL / SPN). Il comprend également la participation aux réunions selon les modalités décrites aux articles 2.5 et 3.2 du CCTP. <u>Le forfait :</u> euros (hors taxe)	1	

N° des prix	Désignation des prestations et prix HT en toutes lettres	Quantité	Prix en € HT en chiffres
3	Tranche Optionnelle n°2 : Document de synthèse final (étape 5)		
	Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des prestations décrites aux articles 1.2 (étape 5) et 2.6 du CCTP, et nécessaires pour produire : le document de synthèse de l'étude, également traduit sous forme de cartographie. Ce prix intègre l'ensemble des reprises, quelque soit leur quantité, nécessaires suite aux itérations avec la DREAL NA et ses partenaires (DIRA, DIRCO et DREAL / SPN). Il comprend également la participation aux réunions selon les modalités décrites à l'article 3.2 du CCTP. <u>Le forfait :</u> euros (hors taxe)	1	
4	Tranche Optionnelle n°3 : Cahier des charges fonctionnel pour définir un projet de SIG (étape 6)		
	Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des prestations décrites aux articles 1.2 (étape 6) et 2.7 du CCTP, et nécessaires pour produire : le cahier des charges fonctionnel pour définir un projet de SIG. Ce prix intègre l'ensemble des reprises, quelque soit leur quantité, nécessaires suite aux itérations avec la DREAL NA et ses partenaires (DIRA, DIRCO et DREAL / SPN). Il comprend également la participation aux réunions selon les modalités décrites à l'article 3.2 du CCTP. <u>Le forfait :</u> euros (hors taxe)	1	

Total marché

Total Marché HT	€
TVA 20 %	€
Total Marché TTC	€